

«La Communauté européenne garantit à 46 pays en voie de développement une franchise douanière conséquente» dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (3 février 1975)

Légende: Le 3 février 1975, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung commente les modalités des nouvelles relations commerciales entre les neuf États membres de la Communauté économique européenne (CEE) et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 03.02.1975, Nr. 28. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Die Europäische Gemeinschaft gewährt 46 Entwicklungsländern weitgehende Zollfreiheit", p. 1; 2.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_communaute_europeenne_garantit_a_46_pays_en_voie_de_developpement_une_franchise_douaniere_consequente_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_3_fevrier_1975-fr-863bbf2c-70ae-4827-9899-83009ac053ef.html



Date de dernière mise à jour: 24/05/2017

La Communauté européenne garantit à 46 pays en voie de développement une franchise douanière conséquente

Nouveau traité mené à bonne fin – grande satisfaction à Bruxelles – signature à Lomé

BRUXELLES, le 2 février. Après une réunion marathon unanimement décrite comme «très difficile», qui a duré 24 heures sans interruption et ne s'est terminée que samedi matin vers 10 heures, les neuf États de la CEE et les neuf ministres représentant 46 pays en voie de développement se sont mis d'accord sur l'ensemble des modalités de l'accord de coopération prévu. Lors d'une réunion suivante, et ce à l'étonnement général, la Grande-Bretagne, la Commission Européenne et les pays en voie de développement producteurs de sucre se sont également entendus sur les questions politiquement décisives du protocole sur le sucre, qui sera un élément de l'accord, et sur le prix du sucre. L'accord garantit aux pays en voie de développement l'accès exempt de droits de douane au marché de la CEE pour la plupart des marchandises d'exportation, et prévoit un nouveau fonds pour la stabilisation des recettes de l'exportation.

D'ici le 11 février, date à laquelle, lors d'une conférence à Accra, capitale du Ghana, les pays en voie de développement veulent formellement entériner les résultats de la conférence de Bruxelles, les participants s'accorderont sur certaines questions qui ne sont plus politiquement délicates, en particulier sur les volumes de sucre à livrer. Le 28 février, le traité doit être signé à Lomé, capitale du Togo. Après la procédure de ratification, qui prendra vraisemblablement un an, il doit entrer en vigueur rétroactivement au 28 février 1975 – ce qui constitue une dernière concession, également importante sur le plan financier, des Européens. Le traité entrera en vigueur lorsque les neuf États de la CEE et deux tiers des pays en voie de développement auront achevé les procédures de ratification.

Ce nouveau traité volumineux s'intitulera: «Convention de Lomé entre la CEE et les pays ACP» (ACP = États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Il remplace les traités d'association qui sont arrivés à expiration le 31 janvier 1975 et qui avaient été passés entre la CEE et 22 États, essentiellement francophones, du Commonwealth britannique, en particulier en Afrique; en outre, les anciennes colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique, seront partenaires de cette convention, mais des États libres, comme l'Éthiopie, le Soudan, le Liberia et même la Guinée, feront également partie des États signataires. L'accord est valable pour cinq ans.

Bien que les dernières heures de la Conférence aient été peu réjouissantes et que certains participants se soient sentis démoralisés, les porte-parole des deux groupes, le ministre irlandais des Affaires étrangères Fitzgerald et le ministre sénégalais de l'Économie Babacar Ba ont fait l'éloge du nouveau traité. Babacar Ba a fait remarquer que le nouvel accord contenait des éléments de continuité mais introduisait parallèlement de nouveaux éléments. La Communauté Européenne a largement tenu compte des besoins des pays en voie de développement. C'est pourquoi ce nouveau type d'accord peut être qualifié de révolutionnaire, car il laisse se développer des relations d'un genre nouveau. La délégation des pays en voie de développement, qui a négocié cet accord, recommandera son adoption lors de la conférence d'Accra. De nouvelles négociations ne sont pas prévues. Le ministre d'État aux Affaires étrangères Wischniewski a décrit le traité comme l'accord le plus significatif que la Communauté Européenne ait conclu depuis sa fondation. La solidarité des 46 pays en voie de développement a fait ses preuves, même si elle a «grincé quelques fois».

Le ministre d'État Wischniewski a constaté que l'accord a prouvé la capacité d'agir de la Communauté dans une période difficile, et que les pays en voie de développement ont fourni une preuve de confiance en faveur de la Communauté. Selon lui, le compromis est tout à fait justifiable; il est certain que les dernières heures difficiles des négociations ont apporté quelque chose de plus aux pays en voie de développement, même si le volume financier n'a pas été considéré.

Lors des négociations portant sur le fonds de stabilisation prévu, la Communauté a conservé sa position fondamentale, même si Wischniewski a décrit comme une panne et une erreur de négociation une «concession au petit matin», à savoir l'inclusion du fer dans la liste des produits correspondante; les pays en voie de développement ont exigé une contre-concession, en particulier face à l'insistance de la France, consistant à accorder non seulement à la Jamaïque, mais aussi aux îles françaises de la Martinique et de la

Guadeloupe des facilités pour leurs exportations de rhum. Les négociations sur le rhum, qui ont duré des heures, ont déclenché de l'amertume chez certains délégués, et le Premier ministre luxembourgeois Thorn, qui assistait aux réunions, a déclaré qu'il ne boirait plus jamais de rhum de sa vie.

Le nouveau fonds de développement de la Banque européenne d'investissement en faveur de 270 millions d'habitants environ (dont 80 % en Afrique) va mettre à disposition des sommes s'élevant à environ 12 milliards de marks allemands, en partie sous forme de subventions perdues, en partie sous forme de transferts remboursables et en partie sous forme de crédits. Ce fonds, qui vaut trois fois et demie le fonds actuel, inclut environ 1,3 milliard de marks (375 millions, exprimés en droits de tirage spéciaux) pour le nouveau fonds de stabilisation des recettes d'exportation. Les pays en voie de développement reçoivent pour la plupart de leurs produits d'exportation un accès au marché européen exempt de droits de douane. Cela vaut également pour 84 pour cent des produits agricoles. Il faut y ajouter, dans le secteur des exportations agricoles, les livraisons de sucre qui constituent encore 12% supplémentaires des exportations agricoles de tous ces pays. La Communauté introduit un vaste système de certificats d'origine, qui doit à la fois favoriser le développement des espaces économiques régionaux et empêcher que les pays en voie de développement ne servent de tremplins pour les offensives d'exportation d'autres pays industrialisés. Outre les institutions actuellement existantes (conseil d'association, comité d'association), un nouveau comité sera créé en vue de traiter les questions de collaboration industrielle.